

Mosaïque

ISSN : 2105-1100

Éditeur : Université de Lille

25 | 2026

Histoire et perspectives de la théorie critique / L'attractivité des territoires en France de l'Antiquité à nos jours : causes, pratiques, enjeux

La réception dans les châteaux du ^{xvii}^e siècle en Guyenne : une mise en scène théâtralisée par les hôtes

Receptions in 17th century castles in Guyenne: a theatrical staging created by the hosts

Camille Charbonnier

 <https://www.peren-revues.fr/mosaïque/3077>

DOI : 10.54563/mosaïque.3077

Référence électronique

Camille Charbonnier, « La réception dans les châteaux du ^{xvii}^e siècle en Guyenne : une mise en scène théâtralisée par les hôtes », *Mosaïque* [En ligne], 25 | 2026, mis en ligne le 07 septembre 2026, consulté le 08 octobre 2026. URL : <https://www.peren-revues.fr/mosaïque/3077>

Droits d'auteur

CC-BY

La réception dans les châteaux du ^{xvii}^e siècle en Guyenne : une mise en scène théâtralisée par les hôtes

Receptions in 17th century castles in Guyenne: a theatrical staging created by the hosts

Camille Charbonnier

PLAN

Introduction

Le paysage vu depuis la demeure : le rôle des galeries et des terrasses

La promenade autour de la demeure : l'éveil des sens dans les récits

Conclusion

TEXTE

Introduction

- 1 Étudier les abords des demeures implique de s'intéresser à leur organisation mais également à leur usage, et plus particulièrement à la manière dont ils sont parcourus. L'intérêt pour les circulations et la promenade autour de l'architecture s'inscrit dans la lignée des travaux de Catherine Szántó. En 2009, cette conceptrice-paysagiste a étudié l'expérience de l'environnement par l'humain dans sa thèse en architecture intitulée *Le promeneur dans le jardin : de la promenade considérée comme acte esthétique. Regard sur les jardins de Versailles* (Szántó, 2009). Son approche phénoménologique concentrée sur le domaine royal peut être appliquée dans d'autres provinces du royaume à la même époque.
- 2 La Guyenne, au début du ^{xvii}^e siècle, est un territoire vaste, assez difficile à délimiter. Bordeaux en est la capitale, compte tenu de son statut d'archevêché, de sénéchaussée et de siège du Parlement. Au tournant des années 1600, le contexte politique de la province, plus apaisé, induit une nouvelle dynamique de construction. Suivant l'exemple du roi, les seigneurs provinciaux lancent de grands chan-

tiers urbains et ruraux marqués par un recul de la priorité défensive au profit d'une recherche d'agrément (Figeac, 2006 : 121). À cette période, parmi les propriétaires les plus influents de Guyenne se trouvent les officiers, les gouverneurs et les prélats comme les évêques et les archevêques. Dans leurs demeures urbaines ou rurales, ils inscrivent leur prestige dans la pierre (Figeac, 2016). Exerçant le plus souvent en ville, ils profitent de leurs séjours de plaisance à la campagne dans des maisons aux champs construites *ex nihilo* ou sur des sites déjà occupés. Dans ces demeures rurales, une attention particulière est accordée aux aménagements des différents espaces végétalisés, à l'instar des jardins nourriciers, des lieux d'agrément ou des terres boisées. Cet intérêt est appuyé par les traductions françaises des textes antiques et la publication de nouveaux ouvrages comme le traité d'agriculture d'Olivier de Serres en 1600, qui soulignent les bienfaits de la vie rurale (1997). Ainsi, les domaines se présentent comme des échappatoires à l'agitation urbaine qui apportent aussi des profits économiques et un intérêt social. D'une part, les propriétaires peuvent tirer des bénéfices de leurs terres et d'autre part, ils mettent en scène ces lieux tant pour leur propre plaisir que pour celui de leurs invités.

- 3 D'autres visiteurs admirent également ces domaines et leurs aménagements. C'est le cas des voyageurs qui, à l'époque moderne, parcourent le sud-ouest du royaume et traversent la Guyenne. Ce territoire situé au nord de la Gascogne est marqué par ses deux principaux fleuves, la Garonne et la Dordogne. Ainsi, si les voyageurs arrivant à Bordeaux peuvent visiter les environs en carrosse, ils peuvent aussi le faire par bateau. Suivre les flots leur permet d'admirer les demeures placées sur les rives et ils en livrent parfois des croquis et des dessins (cf. *infra*). De plus, les descriptions des belles maisons de la province se retrouvent au cœur de plusieurs journaux ou récits de voyage. Ces œuvres sont écrites de la plume de voyageurs étrangers ou bien d'invités de marque conviés par les propriétaires (cf. *infra*). Bien entendu, ces images et ces textes restent subjectifs et ne rendent parfois compte que de l'image d'une partie d'un tout, dont il est difficile de deviner l'organisation générale. Cependant, ces témoignages sont précieux et font état de domaines qui n'existent plus ou qui ont évolués dans le temps. Parmi les demeures dont les abords sont mentionnés dans les documents d'archives, figurent le château

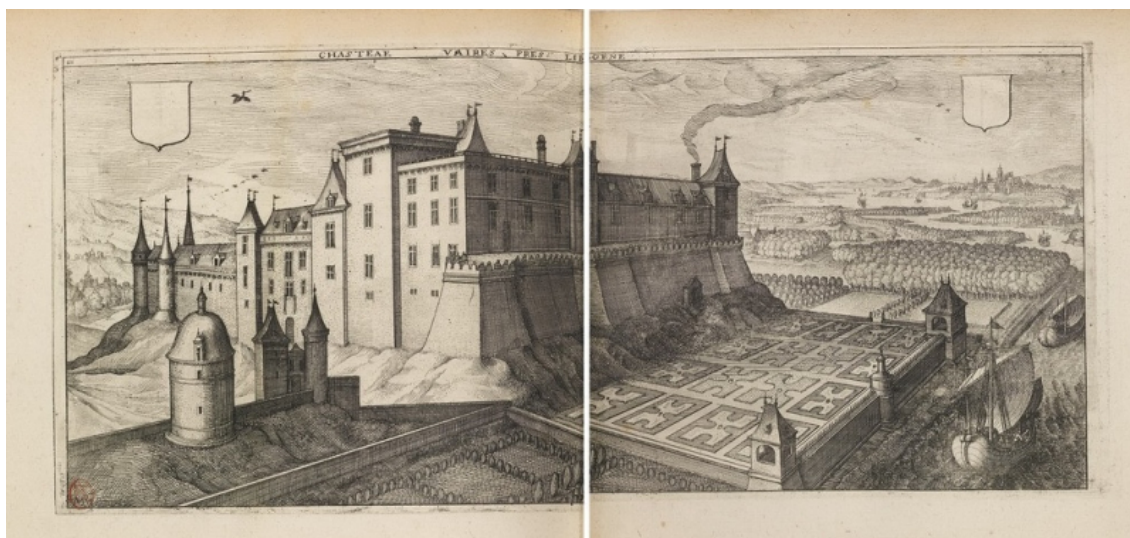
de Cadillac construit sur ordre de Jean-Louis Nogaret de la Valette (1554-1642), premier duc d'Épernon, gouverneur de la province et le château de Ferrand, résidence du poète et conseiller parlementaire Élie de Bétoulaud (v. 1640-1709). Il y a également le château de Vayres appartenant à Ogier de Gourgue (+1594), seigneur de diverses terres, conseiller, maître d'hôtel ordinaire du roi et président au bureau de la trésorerie générale de France en Guyenne établi à Bordeaux (Roudié, 1987 : 328). Autour de ces maisons aux champs, situées dans l'actuelle Gironde, les circulations peuvent se lire en filigrane des représentations ou des descriptions. Les itinéraires hypothétiques des promenades peuvent ensuite être corroborés par les vestiges encore en élévation. Celles et ceux qui parcourent les espaces autour de la demeure peuvent être guidés ou le faire en autonomie. Leur accueil et leur parcours sont intimement liés à l'ambition des propriétaires qui cherchent à mettre en valeur leurs possessions, leur statut social, ou leurs savoirs techniques et culturels. Cette mise en scène répond à deux moments distincts. Dans un premier temps, le visiteur est accueilli dans la résidence et peut profiter des vues offertes par les aménagements architecturaux. Dans un second temps, il peut sortir de la demeure, se promener dans un environnement aménagé et profiter des plaisirs prévus par son hôte.

Le paysage vu depuis la demeure : le rôle des galeries et des terrasses

- 4 Le château de Vayres, situé à quelques kilomètres de Libourne dans l'actuel département de la Gironde est, au début du xvii^e siècle, la demeure d'Ogier de Gourgue. À cette époque, tout comme aujourd'hui, l'accès au château se fait en suivant une allée qui, venant du bourg, conduit à un pont dormant permettant de pénétrer dans une première cour au sud-ouest. Une seconde cour, mitoyenne, est encadrée par l'ancienne tour médiévale et les bâtiments construits au début du xvii^e siècle. Les deux cours sont séparées par un mur surbaissé, permettant au visiteur d'admirer, dès son arrivée dans la première cour, la façade richement décorée du corps de logis. Cette mise en scène est accentuée par le soin donné à la porte percée dans

le mur de séparation, ornée des armoiries familiales d'Ogier de Gourgue aujourd'hui bûchées. Le corps de logis, situé au nord-est, abrite, au rez-de-chaussée, une galerie aujourd'hui close qui, à l'origine, était ouverte sur la cour. Cet espace est un lieu de circulation, pivot dans la distribution. À l'étage noble, au xvi^e siècle, se trouve une autre galerie, destinée à la promenade et à la méditation et qui est percée d'ouvertures offrant des vues sur l'extérieur. Cette galerie-pièce est à la fois publique et privée. Le propriétaire du château en a les clés et il peut l'ouvrir à des invités de son choix. La galerie est prolongée par une chambre qui donne accès à une terrasse extérieure. Une vue du château de Vayres réalisée par Claude Chastillon vers 1606-1608 pour sa *Topographie française*, représente le front nord-est qui vient d'être achevé à cette date (cf. Figure 1) (Chastillon, 1641).

Figure 1 : « Chasteau Vaires pres Liborne », Chastillon, 1641 : 420 (Bibliothèque Nationale de France).



- 5 Il est possible d'y deviner, entre deux pavillons, les fenêtres de la galerie du premier étage, ouvertes sur le jardin et la Dordogne. Claude Chastillon dessine également la terrasse massive qui s'étend sur toute la longueur nord-est du château et qui n'est accessible que depuis la porte de la chambre de l'étage noble. Ses proportions sont imposantes : environ 61 mètres de long sur 6 mètres de large au niveau des avant-corps ce qui permet d'élargir le champ de vision sur le paysage environnant, moins dans un intérêt de surveillance que

d'agrément dans la mesure où les enjeux de la période ne répondent plus à une priorité défensive (Figeac, 2006 : 15). Ainsi, les visiteurs invités sur ces terrasses peuvent admirer le paysage, défini au xvii^e siècle comme un « territoire qui s'étend jusqu'où la vue peut porter » (Furetière, 1690 : s. v. « Paysage »). Tous les éléments jusqu'à l'horizon sont intégrés à ce paysage, qu'ils appartiennent ou non au propriétaire des terres (c'est le cas des forêts, des fleuves, ou des collines). Cette emprise visuelle sur les alentours n'échappe donc pas aux invités qui déambulent sur les terrasses, s'y arrêtent et s'y reposent. Les documents d'archives mentionnent, au château de Vayres, des bancs ou des reposoirs installés le long des garde-corps à balustres (Drouyn, 1847-1893 : t. 13, 562). Ce sont des barrières qui n'obstruent pas les vues et qui permettent au regard de se porter au-delà de cette limite.

- 6 En Guyenne, des terrasses similaires, construites à la même époque, sont à signaler. C'est le cas au château de Cadillac, toujours dans l'actuel département de la Gironde. Cette demeure, dont la première pierre est posée en 1599, est celle du premier duc d'Épernon, gouverneur de la Guyenne. L'arrivée au château se fait depuis le bourg. Le visiteur franchit le pont enjambant les douves sèches avant de pénétrer dans la cour autour de laquelle les bâtiments s'organisent selon un plan en U. Le corps de logis principal, côté ouest, est prolongé de deux ailes en retour d'équerre encore visibles aujourd'hui, mais largement transformées. En réalité, au xvii^e siècle, ces ailes devaient prendre la forme de galeries voûtées. C'est ce que suggère le récit d'un voyageur, Jean Le Laboureur, qui, en 1659, visite le château de Cadillac et en admire certaines dispositions (Marchand, 1953). Il indique que « la cour est carrée et pavée, et le long des deux ailes sont deux galeries soutenues de colonnes par lesquelles on peut aller sur les deux terrasses qui règnent au dehors des deux ailes » (*ibid.* : 145). Se retrouve ici la galerie comme espace de circulation qui permet de se promener à couvert, mais également de rejoindre les terrasses attenantes et profiter du panorama. Jean Le Laboureur précise tout de même, dans sa description des lieux, que la balustrade de pierre des terrasses est « un peu plus haute qu'elle ne devrait être pour la vue mais [...] qu'on l'a voulue ainsi pour la défense du château. Il s'en faut un peu reculer pour admirer la belle vue qu'on aperçoit [...] » (*ibid.* : 145). L'auteur énumère les éléments qu'il est

possible de contempler. Du côté sud, il cite, entre autres, les prairies, les cours d'eau, les coteaux, et un autre château. À cet endroit, les terrasses donnent aussi des vues sur le bourg, image vivement critiquée par Jean Le Laboureur pour son contraste avec la nature qui l'entoure. Du côté nord, le voyageur décrit avec attention et admiration le parc du château situé derrière le ruisseau de l'Euille (*ibid.* : 145). De plus, les deux terrasses du château de Cadillac présentent, à l'ouest, une avancée permettant de voir le petit jardin de parterre qui s'étend derrière le corps de logis. Les descriptions telles qu'elles sont faites par Jean Le Laboureur en 1659 permettent de constater que les terrasses offrent des panoramas larges qui sont fortement appréciés. Chaque partie du territoire que l'œil peut embrasser est commentée, qu'elle soit proche de la demeure, plus éloignée ou même visible à l'horizon. À Cadillac, le champ de vision est d'autant plus important que les terrasses ont une plus grande superficie qu'au château de Vayres. En effet, elles mesurent environ 82 mètres de long sur environ 14 à 22 mètres de large. De telles proportions se retrouvent dans un autre exemple assez singulier dans la province.

Figure 2 : Les terrasses au sud-est du château des Bernardières à Mareuil en Périgord, le 15 juillet 2023. © Photo A. Charbonnier.



- 7 Il s'agit du château des Bernardières, situé dans l'actuelle commune de Mareuil en Périgord, dans le département de la Dordogne. Cette demeure est peu documentée, mais les aménagements du xvi^e siècle semblent avoir été ambitieux et sont signalés, en 1956, par Jean Secret, historien spécialiste du Périgord (Société historique et archéologique du Périgord, 1956 : 56). Sur le côté sud du château, deux terrasses se succèdent et sont encore visibles aujourd'hui (cf. Figure 2). La terrasse supérieure s'étend contre une partie du corps de logis et elle est accessible depuis l'étage noble comme au château de Vayres. Elle surplombe une terrasse inférieure d'environ 85 mètres de long sur 14 mètres de large et environ 18 mètres de large au niveau des avant-corps. La succession de ces structures particulièrement massives domine le paysage. Les vues ne sont pas obstruées par les garde-corps qui sont à balustres et permettent une certaine transparence. Ainsi, les invités qui sont accueillis sur la première terrasse ont le loisir d'observer le paysage. Il est possible de

les imaginer admiratifs face à cette mise en scène architecturale en cascade qui provoque l'envie de descendre. La deuxième terrasse en contrebas est accessible par une rampe longeant le corps de logis. Elle est agrémentée d'un portail surplombant un pont-escalier. Celui-ci chevauche un canal qui encadre une parcelle de terre carrée d'environ 90 mètres de côté. Ce petit jardin devait, au xvii^e siècle, présenter divers agréments, comme des parterres d'herbes ou de fleurs, aujourd'hui disparus.

La promenade autour de la demeure : l'éveil des sens dans les récits

- 8 Si les invités peuvent déambuler à l'intérieur des demeures et ainsi apprécier les vues qu'offrent les galeries ou les terrasses, ils sont également accueillis dans les abords dont la mise en scène dépend en grande partie des atouts et des contraintes topographiques ainsi que des ambitions de leurs propriétaires. Au château de Vayres, par exemple, le front nord-est est transformé entre le premier chantier au début du Grand Siècle et celui de 1695. Le dessin de Claude Chastillon fait état des premiers aménagements, voulus par Ogier de Gourgue. Sur ce document, l'accès au jardin d'agrément se fait par une petite porte percée sous la terrasse. Ainsi, après avoir traversé la cour et à la suite de la déambulation dans la galerie au rez-de-chaussée, le visiteur a accès à la pièce qui abrite le passage dans le jardin. En 1695, cette porte est murée par l'architecte Jacques Launay au service du propriétaire de l'époque, Jacques-Joseph de Gourgue (1649-1724), évêque de Bazas (Drouyn, *op. cit.* : t. 13, 805). Le front nord-est du château est désormais repensé : l'ancien pavillon central est remplacé par un bâtiment plus imposant reprenant le modèle antique, couvert d'un dôme. L'architecte ajoute un mur servant de façade-écran du côté nord. Il établit ainsi une symétrie sur ce front que le visiteur peut admirer lorsqu'il est dans le jardin. Le pavillon central est percé, au rez-de-chaussée, d'un couloir qui, accessible depuis l'une des cours, passe sous la terrasse et débouche à l'extérieur. À cet emplacement, l'ouverture est fermée par une grille, toujours en place aujourd'hui, qui est utilisée pour laisser passer le

regard, à l'instar des balustres des terrasses. Ainsi, même en cas de fermeture de la grille, le visiteur peut bénéficier d'un premier aperçu du panorama. Si l'accès au jardin lui est autorisé, il peut alors descendre jusqu'aux parterres d'agrément par un escalier monumental aménagé en 1695. L'exemple du château de Vayres permet d'illustrer deux paradigmes différents au début et à la fin du xvii^e siècle. Ogier de Gourgue prévoit un passage entre les espaces intérieurs et extérieurs plutôt discret, sans nul doute limité à certains invités. Jacques-Joseph de Gourgue décide, lui, de magnifier l'accès aux abords de la demeure en créant un nouveau parcours marqué par une axialité entre la cour du château de Vayres, l'escalier placé au centre du corps de logis et les allées des parterres. La perspective qui conduit les invités à travers le château, de la cour au jardin, s'inscrit dans la lignée de l'exemple du château de Bury en 1511 qui présente le même axe de symétrie (Figeac, *op. cit.* : 17).

- 9 L'organisation des abords des châteaux et la déambulation dans ces espaces peuvent être retrouvées dans plusieurs archives. Les contrats des jardiniers de la province au xvii^e siècle indiquent de manière récurrente la nécessité de tenir les allées des jardins nettes en les ratissant pour éviter la prolifération du végétal. Ces chemins, propices à la promenade, permettent de circuler au milieu des parterres tout en admirant l'architecture de la demeure ce qui est sans doute le cas au château de Vayres. Claude Chastillon représente l'image d'un jardin clos, de section rectangulaire et symétrique, situé au plus près du château pour être vu depuis la terrasse et les fenêtres. Au nord de ce jardin, une allée bordée d'arbres mène à une forêt et à la garenne seigneuriale qui sont à la fois des lieux nourriciers mais également des espaces de profits (Corvol-Dessert, 2004 : 240). À l'est, au bord de la Dordogne, le mur du jardin est scandé par trois édicules : une tour centrale et deux pavillons d'angles qui sont ouverts sur les quatre côtés pour aménager des vues sur le fleuve, le paysage et le château. L'analyse du bâti *in situ* confirme cette donnée. Ces mêmes pavillons se retrouvent à Cadillac, dans les angles des terrasses attenantes aux ailes en retour d'équerre. Ces dispositifs, propices à la contemplation des alentours, sont également des lieux de pause et de repos lors des promenades.
- 10 Les visiteurs ou invités qui parcourent les espaces végétalisés en livrent parfois des descriptions. C'est le cas du château de Cadillac,

vivement critiqué par Pierre Bergeron en 1612.

Le château était ancien, mais le sieur d'Epéron l'a fait abattre pour bâtir un très beau et magnifique palais [...]. En dehors est un petit parterre que l'on n'a pas étendu davantage à cause de la situation [...]. Les jardins et vergers ne sont attenants au logis, mais hors la ville et assez éloignés du château sans y avoir aucun rapport. (Pariset, 1955 : 236).

Dans cet extrait, l'auteur évoque deux espaces aménagés séparés. En effet, à Cadillac, les contraintes du site tiennent à la proximité du bourg et aux vestiges des remparts médiévaux. Ainsi, le jardin de parterre à l'ouest s'étend sur une surface limitée ce qui implique qu'un autre enclos est rejeté au nord, sur une plus grande surface disponible. Ce dernier n'a aucune liaison directe avec le petit jardin comme le souligne Pierre Bergeron, mais il peut être admiré depuis la terrasse nord du château comme l'indique Jean Le Laboureur en 1659 (cf. *supra*).

- 11 Jean Le Laboureur décrit, dans son récit, l'itinéraire qu'il suit lors de sa visite à Cadillac. Tout d'abord, il traverse les diverses pièces à l'intérieur du château. Il en décrit la décoration et il souligne la belle vue sur la Garonne (Marchand, *op. cit.* : 146). En sortant des offices situés au niveau inférieur du corps de logis, il accède au petit jardin, situé à l'ouest du château. S'il en critique l'étroitesse, il en remarque pourtant les beautés et les jeux d'eau malicieux arrosant les visiteurs.

[...] on entre par un pont-levis dans un parterre, qui, à la vérité, ne répond pas à la majesté du bâtiment, tant parce qu'il faut descendre pour y aller que pour être petit et enfermé [...] Au bout de ce parterre, est [...] une forte belle grotte de coquillages avec des personnages de la fable. De cette grotte il sort des jets d'eau sans nombre, comme aussi des environs, qui se voûtent en arc et autour desquels on peut se promener [...]. À l'entrée de la grotte est un tuyau principal qui jette de l'eau [...] et il y a une queue de tuyau courbe, dont on mouille de loin qui l'on veut. (*Ibid.* : 147).

Les jeux hydrauliques dans les grottes sont mentionnés par Jacques Boyceau de la Barauderie dans son traité publié à titre posthume en 1638 (Boyceau, 1638 : 80). Ce type de divertissement, qui se développe

à la Renaissance sur des modèles antiques, s'installe largement dans les jardins des grands seigneurs au xvii^e siècle (Brunon, 2007 : 341). La promenade offre des surprises qui charment les invités et, à Cadillac, l'aménagement d'une grotte permet de pallier les petites dimensions du jardin. En sortant de ce lieu, Jean Le Laboureur regagne la cour à l'entrée du château. De là, il rejoint le grand enclos qui abrite une basse-cour, des écuries, un manège et un jardin potager. À cet emplacement se trouvent le logis du jardinier à côté de l'orangerie et enfin le parc, situé en contrebas (Favreau, 2021 : 169). Dans son récit, le voyageur remarque la multitude d'orangers et de citronniers conservés dans l'orangerie et la qualité de leurs fruits (*ibid.* : 148). Ces arbres, difficiles à acclimater, sont appréciés tant par leur caractère odoriférant que pour montrer la capacité de leur hôte et de ses jardiniers à les cultiver. De cette façon, ils participent à la mise en scène de la réception des invités. Les premières orangeries apparaissent, dans le royaume, à la fin du xv^e siècle, comme l'atteste celle du château Gaillard à Amboise, percée sous la terrasse (Poulet, 2021 : 28). Le même dispositif se retrouve au château guyennais de Ferrand, demeure du poète et conseiller parlementaire, Élie de Bétoulaud. Dans une lettre datée de 1688, ce riche propriétaire invite l'une de ses connaissances à venir voir la grotte de son château qu'il a fait agrandir et où les orangers ont beaucoup poussé (de Bétoulaud, 1668). Ce billet traduit la fierté du propriétaire pour la beauté de ce qu'il appelle son ermitage et pour sa collection d'arbres dans l'orangerie troglodyte. En cette fin de xvii^e siècle, Élie de Bétoulaud aménage son domaine tant pour impressionner ses invités que pour une quête symbolique en tant que poète et érudit.

- 12 Un texte est majeur dans la connaissance de l'organisation des abords du château de Ferrand. Il est écrit par Madeleine de Scudéry (1607-1701), grand personnage de la cour, romancière moraliste. Elle publie, en 1669, *La promenade de Versailles* qui souligne son intérêt pour cette activité et son admiration pour les jardins du roi (de Scudéry, 1669). Dans un autre ouvrage, Madeleine de Scudéry décrit un jardin assez particulier, celui de Damon (de Scudéry, 1688). Il s'agit en réalité d'un surnom donné à son contemporain, Élie de Bétoulaud et l'autrice décrit une visite sur le domaine de Ferrand. Dans son récit, les invités sont conduits jusqu'à leur hôte, Damon, qui les attend dans une grotte. Ils suivent un domestique selon un itinéraire qui les fait passer

dans différents espaces anthropisés. Les invités longent d'abord les parterres, agréments proches de la demeure qui ont été sans nul doute admirés auparavant depuis les étages du château ou depuis le perron. Ils traversent ensuite un bois avant de suivre plusieurs allées pour arriver sur des terrasses. Enfin, ils descendent un escalier jusqu'à atteindre une succession de grottes bordées d'une terrasse à balustres.

[...] on trouve une grotte fort claire au travers de laquelle on aperçoit tout d'un coup une grande plaine dont la diversité charme la vue. On y voit des terres couvertes de blés, de vignes, des bois et des prairies, des villages, des châteaux, et plusieurs tours et retours de la Dordogne ; et tout cela se termine par les beaux coteaux du pays d'entre deux Mers. (*Ibid.* : 290).

Madeleine de Scudéry souligne ici les éléments qui s'offrent aux yeux depuis la terrasse et qui sont constitutifs du paysage. Ce parcours permet aux invités de cheminer sur le domaine pour rejoindre la terrasse ouverte sur le paysage, à l'instar du château de Vayres, de Cadillac ou des Bernardières. Ainsi, la vue panoramique, à la fin de l'itinéraire qui conduit du château de Ferrand jusqu'aux grottes, se présente comme une surprise qui émerveille. De plus, les grottes sont des structures assez rares dans les demeures rurales de la province au xviie siècle. Au château de Cadillac et de Ferrand, elles font partie d'une mise en scène tant pour le plaisir personnel du propriétaire que pour ses invités. À Ferrand, elles sont aménagées par Élie de Bétoulaud qui installe, dans la cavité principale, plusieurs sculptures citées par Madeleine de Scudéry qui n'apporte pas plus de précisions à leurs sujets si ce n'est pour signaler un portrait en buste de Louis XIV, mis en scène par le seigneur pour montrer à tous sa loyauté envers le roi (*ibid.* : 293). Le poète et parlementaire cultive aussi, à l'intérieur des salles rocheuses, de multiples fleurs, comme des jasmins et ses orangers dont il est si fier, qui libèrent des arômes appréciés par les visiteurs. Élie de Bétoulaud a également taillé des bancs dans la roche pour s'y installer, contempler les beautés du lieu, ou prendre une collation. Ces reposoirs permettent de faire une pause après la déambulation dans la vaste grotte constituée de plusieurs salles, de divers couloirs et même d'un labyrinthe. Si l'itinéraire du xviie siècle n'est plus accessible au public aujourd'hui, il

perdure sous la plume de Madeleine de Scudéry. Dans ce texte transparaît l'admiration de l'autrice pour les aménagements et les vues tout au long de sa promenade.

Conclusion

- 13 La présentation de plusieurs domaines de l'ancienne province de Guyenne met en lumière les étapes de l'accueil seigneurial et des promenades dans les abords des demeures au xvii^e siècle. Dans un premier temps, le visiteur découvre, à son arrivée, une cour plus ou moins magnifiée. Il accède ensuite au corps de logis et traverse une enfilade de pièces aux fonctions diverses. Le seigneur, propriétaire des lieux, choisit d'ouvrir les galeries ou les terrasses depuis lesquelles son invité peut admirer l'étendue et la beauté du domaine ainsi que le paysage plus lointain, comme dans les quatre exemples cités. Dans un deuxième temps, le visiteur est invité à descendre dans les abords de la demeure, à déambuler à travers les allées, et à découvrir d'éventuelles surprises hydrauliques ou végétales. La vue n'est plus seulement sollicitée puisque tous les sens s'éveillent et accompagnent le visiteur tout au long de sa promenade. Les descriptions et les récits de voyageurs sont des sources précieuses. Ils permettent de reconstituer des aménagements ou des itinéraires de visite tout comme le font d'autres documents d'archives. Leur caractère subjectif transcrit les émotions ressenties à travers cette expérience des extérieurs mise au service du propriétaire des lieux tant pour valoriser sa richesse que son savoir technique et culturel.

BIBLIOGRAPHIE

BOYCEAU DE LA BARAUDERIE J., 1638, *Traité du jardinage, selon les raisons de la nature et de l'art*, Paris : chez Michel Vanlochem, rue saint Jacques, à la rose blanche.

BRUNON H., 2007, « Une scintillante pénombre : vingt-cinq ans de recherches sur les grottes artificielles en Europe à la Renaissance »,

Perspective – la revue de l'INHA : actualités de la recherche en histoire de l'art, p. 341-376.

CHASTILLON C., 1641, *La topographie françoise ou Representations de plusieurs villes, bourgs, chasteaux, maisons de plaisance, ruines et vestiges d'antiquitez du royaume de France designez par deffunst Claude Chastillon*,

Paris : chez Louys Boissevin, md [marchand] et enlumineur, rue saint Jacques, près saint Severin, à l'image sainte Genevieve.

CORVOL-DESSERT A., 2004, « Connaître la forêt occidentale », dans A. CORVOL-DESSERT (éd.), *Les forêts d'Occident*, Toulouse : Presses universitaires du Midi.

DE BÉTOULAUD É., 1688, *Lettre adressée à Murlane Laisné, bénéficiaire de Saint-Jean et Libourne le 8 septembre 1688*, Archives départementales de la Gironde, AD33 G3068.

DE SERRES O., 1997 [1600], *Le théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, Arles : Actes Sud.

DE SCUDÉRY M., 1669, *La promenade de Versailles : dédiée au roi*, Paris : chez Claude Barbin.

DE SCUDÉRY M., 1688, *Nouvelles conversations de morale*, Paris : chez la Veuve de Sébastien Mabre-Cramoisy.

DROUYN L., 1847-1893, *Notes manuscrites*, Bordeaux : Arch. mun. Bordeaux Métropole, Fonds Drouyn 59S.

FAVREAU M., 2021, *Le château de Cadillac de la demeure du demi-roi au monument historique fin du xvi^e siècle-début du xxi^e siècle*, Saint-Quentin-de-Baron : Les Éditions de l'Entre-deux-mers.

FIGEAC M., 2006, *Châteaux et vie quotidienne de la noblesse de la Renaissance à la douceur des Lumières*, Paris : Armand Colin.

—, 2016, « L'inscription du prestige social dans la pierre : les palais urbains du Premier Président de Pontac et de

l'avocat général Saige à Bordeaux », *Revue belge de philologie et d'histoire*, n° 94, fasc. 2, p. 329-350.

FURETIÈRE A., 1690, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts*, La Haye : A. et R. Leers.

MARCHAND J., 1953, « Un voyage en Bordelais d'après le journal inédit de Jean Le Laboureur », *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, t. 2, p. 137-149.

PARISSET F-G., 1955, « La Guyenne vue par Pierre Bergeron en 1612 », *Revue historique de Bordeaux*, t. 214.

POULET O., 2021, *Les orangers du Soleil : culture et représentation de l'oranger sous le règne de Louis XIV (1643-1715)*, thèse de doctorat en Histoire, Rennes : Université Rennes 2.

ROUDIÉ P., 1987, *Le château de Vayres*, Congrès archéologique de France, 145^e session, Paris : Bordelais et Bazadais, Paris, p. 325-341.

Société historique et archéologique du Périgord, 1956, *Bulletin de la société historique et archéologique du Périgord*, t. 133.

SZÁNTÓ C., 2009, « Le promeneur dans le jardin : de la promenade considérée comme acte esthétique. Regard sur les jardins de Versailles », thèse de doctorat en Architecture, Paris : Université Paris 8.

RÉSUMÉS

Français

En Guyenne, au xvii^e siècle, les riches propriétaires, comme les officiers et les gouverneurs, organisent leur temps entre la ville et la campagne. Si leurs hôtels particuliers urbains sont réservés au travail et à la vie quotidienne, leurs demeures rurales sont davantage des lieux dédiés au repos. La présentation de plusieurs châteaux de l'ouest de l'ancienne province est l'occasion de montrer comment les propriétaires accueillent leurs invités chez eux, selon une mise en scène théâtralisée destinée au plaisir et à l'agrément. D'une part, l'arrivée sur le domaine et la déambulation dans la demeure répondent à une organisation spécifique souvent tournée vers l'ouverture sur les espaces proches (parterres) et plus éloignés (parc, bois, garenne). D'autre part, la promenade dans les abords de la demeure permet de rencontrer divers aménagements dédiés au divertissement et à la curiosité. Ce parcours, tant des yeux que des jambes, se retrouve dans les documents iconographiques et textuels du Grand Siècle qui nourrissent notre compréhension de la réception des invités dans les demeures provinciales.

English

In 17th century Guyenne, wealthy landowners, such as officers and governors, divided their time between the city and the countryside. Whilst their city mansions were reserved for work and daily life, their country estates were primarily places of retreat dedicated to rest. The presentation of several châteaux in the west of the former province provides an opportunity to show how owners welcomed their guests into their homes, with theatrical staging designed for pleasure and enjoyment. On the one hand, the arrival on the estate and the walk through the residence respond to a specific organisation often geared towards opening up to nearby spaces (flowerbeds) and more distant ones (park, woods, warren). On the other hand, a walk around the grounds of the residence allows visitors to encounter various features designed for entertainment and curiosity. This journey, both visual and physical, is reflected in the visual and textual documents of the Grand Siècle, which enrich our understanding of how guests were received in provincial residences.

INDEX

Mots-clés

architecture, vues, paysage, promenade, Guyenne, xviie siècle

Keywords

architecture, views, landscape, promenade, Guyenne, 17th century

AUTEUR

Camille Charbonnier
(Paris-Nanterre/EPHE)

Étudiante en cinquième année de Doctorat en Histoire de l'art moderne, Camille Charbonnier mène sa thèse intitulée *Architecture, vues, et paysage dans les demeures en Guyenne du siècle*. Son travail est dirigé par M^{me} Marianne Cojannot-Le Blanc, professeure en histoire de l'art moderne à l'Université Paris-Nanterre. Elle est également accompagnée par M^{me} Émilie d'Orgeix, directrice d'études, habilitée à diriger des recherches pour l'École Pratique des Hautes Études. Cette thèse s'inscrit dans le sillage d'un mémoire de Master, étude monographique portant sur les jardins du château de Vayres en Gironde. Le projet de thèse ambitionne l'approfondir les relations entre nature et architecture à l'époque moderne, en élargissant la focale à l'ancienne province de la Guyenne. Le corpus architectural étudié se fonde sur un ensemble volontairement large d'édifices, qui comprend tant des constructions urbaines et périurbaines que des ensembles ruraux.